

# LE DÉMEMBREMENT DE PROPRIÉTÉ...

## Quoi d'autre ???



### L'Investisseur - VOUS - bénéficie d'avantages importants :

- ▶ Vous êtes déchargé de tous les aspects locatifs
- ▶ Vous pouvez revendre à tout moment sans perdre les avantages acquis
- ▶ Vous êtes « exonéré » des charges, taxes et dépenses supportées par l'Usufruitier
- ▶ Vous pouvez déduire de vos revenus fonciers les intérêts des emprunts contractés
- ▶ Vous diversifiez votre patrimoine hors ISF



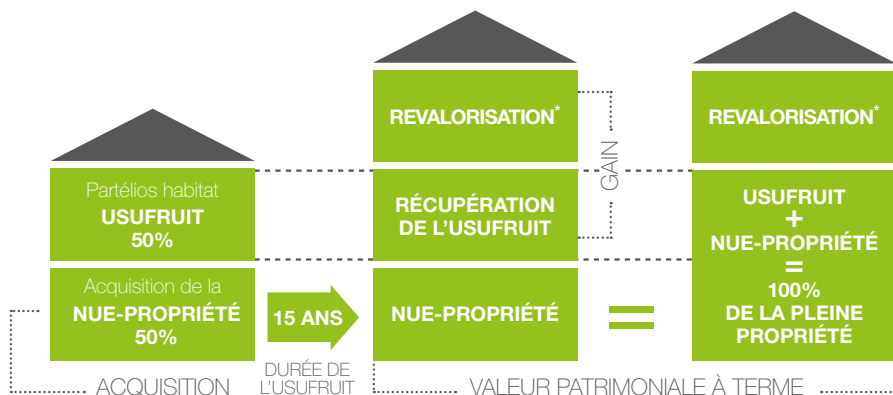
RETROUVEZ TOUTES NOS OFFRES SUR...  
**WWW.CITIZIM.COM**  
CONTACT@CITIZIM.COM

## IDÉAL POUR RÉALISER UN INVESTISSEMENT SÉCURISÉ...

L'investisseur - **VOUS** - acquiert la nue-propriété d'une maison neuve pour 50% de sa valeur en toute propriété.

L'Usufruit est acquis simultanément pour 15 ans par un bailleur social - **PARTELIOS Habitat** - qui reçoit les loyers et prend en charge, pendant toute cette durée, les frais, travaux et taxes.

Au terme de l'**USUFRUIT**, à la fin du démembrement, l'investisseur - **VOUS** - retrouve la pleine propriété de sa maison, en parfait état d'entretien.



\* Prise en compte d'une évolution des prix de l'immobilier



R E N S E I G N E M E N T S : :

**02 31 94 98 98**

2, rue du Nautile (rond-point de la Bijude) 14610 Cambes-en-Plaine